

# LE DEVOIR

Vol. C N° 111

LE JEUDI 21 MAI 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$



CHRIS WATTIE REUTERS

Le réacteur de Chalk River fournit 80 % des isotopes utilisés en imagerie médicale au Canada.

## ARRÊT DE CHALK RIVER

### Jusqu'à 70 % moins de diagnostics médicaux

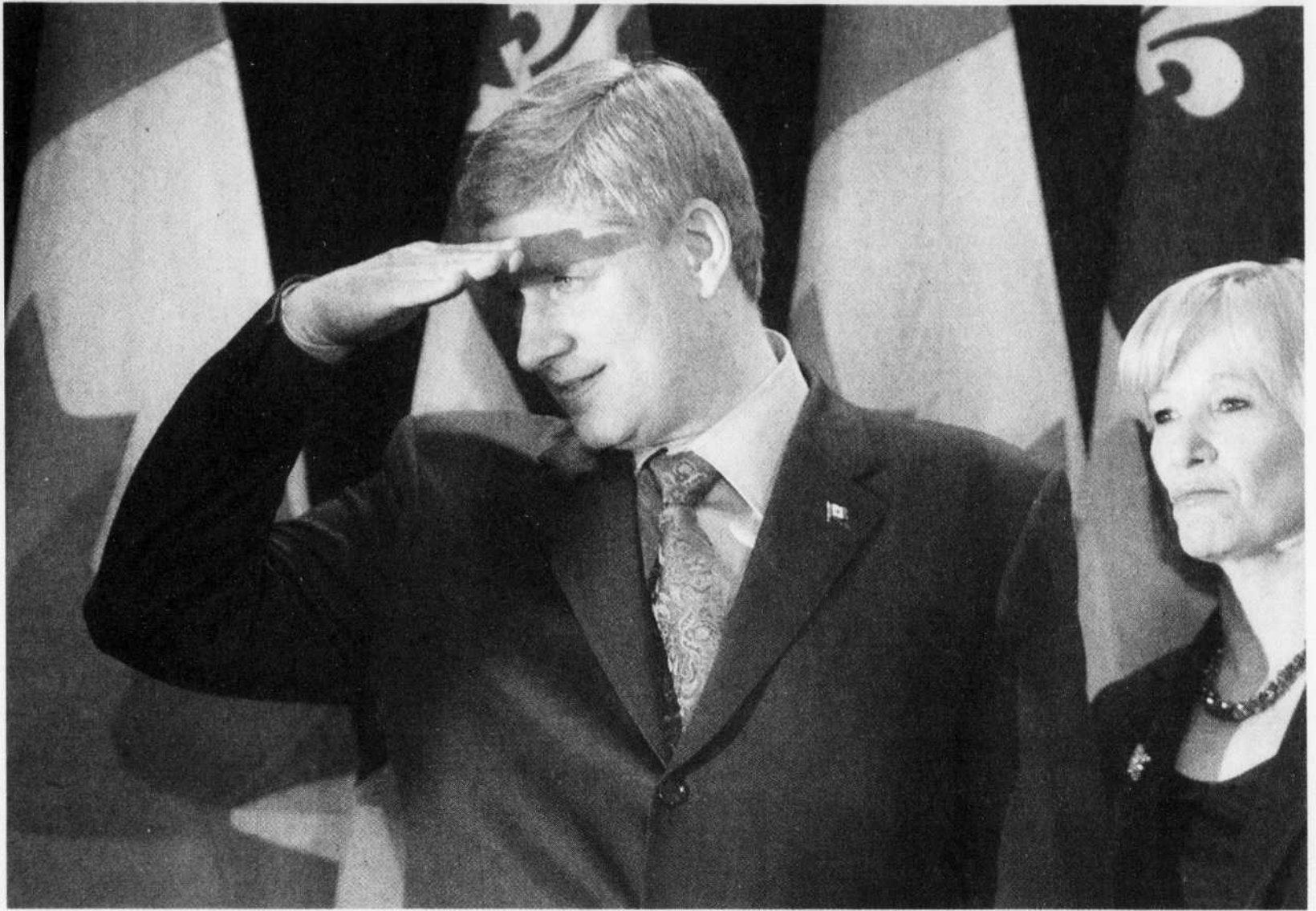
Les spécialistes en médecine nucléaire ne savent plus quelle sonnette d'alarme tirer

PAULINE GRAVEL

La pénurie d'isotopes médicaux qui s'annonce en raison de l'arrêt du réacteur de Chalk River, en Ontario, sera dramatique pour les patients. Les présidents des grandes associations de médecine nucléaire en Amérique du Nord sont catastrophés et s'inquiètent de l'inertie du gouvernement fédéral qui semble n'avoir toujours pas pris conscience de la gravité des conséquences qu'entraîne l'arrêt du réacteur. Aucune leçon n'a été tirée de la fermeture du réacteur qu'avait exigée la Commission canadienne de sûreté nucléaire en 2007 parce que celui-ci ne respectait pas les normes de sécurité, déplorent les spécialistes.

Jeudi dernier, une coupure de courant a provoqué l'arrêt du réacteur nucléaire de Chalk River, qui est le plus grand fournisseur de technétium-99m (99mTc) — un isotope utilisé en imagerie médicale — du monde. Dans les jours qui ont suivi, une fuite d'eau lourde a été détectée à la base du réacteur,

VOIR PAGE A 8: ISOTOPES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'objectif de Stephen Harper hier était clair: «Avec la foule ici ce soir, les journalistes ne pourront plus dire que j'ai fait une croix sur le Québec!»

## Démonstration de force de Harper

Le Parti conservateur rassemble près de 2000 militants à Montréal

La chute du Parti conservateur dans les sondages au Québec ne semble pas avoir entamé la force de la machine bleue, qui a réussi hier soir à rassembler sa plus imposante foule depuis que Stephen Harper est chef. N'empêche, chez les 2000 militants présents, l'esprit balançait entre l'inquiétude et l'espoir.

ALEC CASTONGUAY

Dès le début de son discours, vers 19h45, le chef conservateur a confirmé le véritable

objectif de cette soirée-bénéfice: montrer que sa formation a encore de l'avenir dans la province. «Avec la foule ici ce soir, les journalistes ne pourront plus dire que j'ai fait une croix sur le Québec!» a lancé Stephen Harper à ses militants, visiblement ravi de voir un peu plus de 2000 personnes réunies dans la grande salle de l'hôtel Reine Elizabeth, au centre-ville de Montréal.

Les proches de Stephen Harper ont souligné à gros traits aux médias que «les conservateurs sont bien vivants au Québec», et ce, malgré les sondages qui créditent la formation de 10 à 15 % des intentions de vote dans la province, loin derrière le Bloc québécois et le Parti libéral du Canada. «Quand je regarde

cette salle, je pense que c'est clair que le Parti conservateur se porte bien», a dit le sénateur Léo Housakos.

Pour l'occasion, le Parti conservateur (PC) avait sorti l'artillerie lourde, avec une brochette de ministres (Prentice, Paradis, Blackburn, Verner, Lebel) et de sénateurs (Brazeau, LeBreton, Champagne, Rivard, Housakos) en toile de fond. C'est toutefois le député et ministre déchu Maxime Bernier qui a eu droit à la salve d'applaudissements la plus sentie.

Le thème de cette soirée, qui a permis au parti d'amasser quelque 350 000 \$, était «On s'enracine

VOIR PAGE A 8: HARPER

## SANTÉ

### Percée scientifique importante à Montréal: un antiviral pour traiter le cancer

■ À lire en page A 3



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

## RAPPORT ANNUEL 2008

### Préparer Le Devoir de demain

Malgré la crise, Le Devoir a connu une hausse de ses revenus

■ À lire en page A 7

## INDEX

Annonces.....	B 6	Idées.....	A 7
Avis publics..	A 4	Météo.....	B 6
Bourse.....	B 2	Monde.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 4
Décès.....	B 6	Sports.....	B 6
Économie.....	B 1	Sudoku.....	A 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



VALÉRY HACHÉ AGENCE FRANCE-PRESSE

Brad Pitt et sa compagne Angelina Jolie esquissent quelques pas de danse à leur arrivée à la projection du film *Inglorious Basterds*, de Quentin Tarantino, dans lequel Pitt défend le rôle principal.

## 62<sup>e</sup> Festival de Cannes

### Tarantino sur le sentier de la guerre

ODILE TREMBLAY

Cannes — Les photographes et la presse *people* attendaient Brad Pitt, dont la montée des marches au bras d'Angelina, hier soir, s'annonçait la plus médiatisée du festival. «Brad! Brad! Brad!» criaient tous les porteurs de kodaks et de cellulaires en rencontre de presse, pour immortaliser son regard. Le beau blond leur a jeté son sourire et son veston blanc en pâture. Mais l'âge lui a calmé le pompon. Il choisit bien ses projets, s'entoure des équipes qu'il respecte, prend son métier au sérieux, le précise aux journa-

listes, se joue en sous-main de la machine à illusions qui fait sa gloire.

«Brad et moi, on se reniflait depuis longtemps», déclare Quentin Tarantino. Mais je voulais lui offrir un personnage sur mesure. Ce lieutenant américain à la tête d'un groupe de tueurs de nazis lui revenait.»

Sur la Toile, des hordes de blogueurs avaient fantasmé sur la gestation de son film *Inglorious Basterds*, dont le scénario a germé huit ans, avant un tournage éclair de quelques mois, histoire de boucler à temps pour Cannes.

VOIR PAGE A 8: CANNES

À lire aussi en page B 8

■ Alain Resnais: au pays de l'absurde

## Saint-Pierre-et-Miquelon, région québécoise?

Un historien suggère l'intégration de l'archipel français au Canada

Paris — Pour en finir avec les chicanes qui opposent depuis des lustres les îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon au Canada, le journaliste et historien Alexandre Adler a récemment suggéré une solution originale et inédite: l'intégration de l'archipel français au Canada!

Dans sa chronique radiophonique diffusée vendredi dernier sur France Culture, l'historien et journaliste posait crûment la question: «Est-ce qu'il ne serait pas temps de considérer que l'avenir de Saint-Pierre-et-Miquelon, ex-



JEAN-CHRISTOPHE L'ESPAGNOL AFP

centré comme il est avec des zones de pêches qui lui sont contestées, serait mieux assuré si Saint-Pierre-et-Miquelon rejoignait le Canada purement et simplement?»

Cette intégration aurait, selon le chroniqueur, l'avantage de mettre fin aux affrontements qui opposent le Canada à ce territoire outre-mer, dernier vestige de la présence française en Amérique du Nord. Selon Adler, la volonté canadienne de plus en plus forte de récupérer les eaux territoriales est en train de créer un conflit difficile dont il n'est pas sûr que la France sorte victorieuse. Les insulaires de l'archipel risqueraient d'y perdre des zones de pêche précieuses et de voir leur activité périlcliter. En rejoignant le Canada, dit Adler, les Saint-Pierrais échapperaient aussi aux réglementations européennes souvent taillonnes.

VOIR PAGE A 8: ARCHIPEL



# LE MOUVEMENT EST EN MARCHE

Le transport collectif est beaucoup plus qu'un mode de transport écologique, c'est un projet durable pour notre ville.

Pour que vous soyez de plus en plus nombreux à embarquer dans ce projet, le chemin est tout tracé. Nous savons qu'il faut d'abord améliorer la fréquence et la qualité de notre service.

À LA STM, 8 000 EMPLOYÉS ASSURENT 1,2 MILLION DE DÉPLACEMENTS PAR JOUR ET, CHAQUE JOUR, NOUS NOUS APPLIQUONS À FAIRE MIEUX.

- **Plus de bus neufs, plus ponctuels et plus fiables :** d'ici la fin de 2009, la STM aura reçu 350 nouveaux bus et, à la fin de 2011, ce sont au total 1000 nouveaux bus qui auront augmenté et rajeuni le parc de bus.
- **De nouvelles voitures de métro :** l'arrivée des nouvelles voitures de métro permettra d'offrir un service encore plus fiable, confortable et sécuritaire.
- **Plus de fréquence à l'heure de pointe :** 1100 départs de plus chaque semaine sont ajoutés sur les 26 lignes de bus les plus achalandées.
- **Plus de voies réservées pour plus de rapidité :** le réseau des voies réservées passera de 77 km à plus de 350 km au cours des prochaines années.
- **Plus d'espace et de confort avec les bus articulés :** dès 2009, nous entreprenons de mettre en service 202 bus articulés qui remplaceront autant de bus standards, permettant ainsi de vous offrir un plus grand confort.
- **Plus de service dans le métro :** 160 départs de plus ont été ajoutés les jours de semaine.

Le mouvement est en marche : nous aimerions entendre ce que vous avez à dire à [mouvementcollectif.org](http://mouvementcollectif.org).

MOUVEMENT COLLECTIF ➤



# ACTUALITÉS

## La fronde d'Amir



MICHEL DAVID

Même ceux qui sont agacés par la rhétorique anti-capitaliste primaire de Québec solidaire ont dû sourire intérieurement en entendant Amir Khadir enguirlander Henri-Paul Rousseau et dénoncer la «culture de la cupidité» de «ces nouveaux monarques qui se croient tout permis, et au-dessus de tout jugement».

Des 125 députés de l'Assemblée nationale, M. Khadir était le seul qui pouvait se permettre une admonestation aussi cinglante, mais il a simplement dit tout haut ce que bien d'autres se contentent de penser. Son collègue libéral de Montmorency, Raymond Bernier, a brièvement protesté pour la forme, mais il ne semblait pas très indigné.

Il est vrai que les députés n'ont pas conservé un très bon souvenir de leur rencontre de novembre 2007 avec M. Rousseau, qui les avait assurés que les PCAA étaient des titres d'une sûreté absolue. Il est toujours désagréable d'avoir l'impression de s'être fait rouler dans la farine.

L'ancien p.-d.g. de la Caisse est un homme imposant et un excellent communicateur, mais une trop grande assurance peut facilement passer pour de l'arrogance. Mardi, les membres de la commission parlementaire qui se penche sur les résultats désastreux obtenus par la Caisse de dépôt en 2008 étaient manifestement insatisfaits des réponses obtenues.

Le député libéral de Chapleau, Marc Carrière, qui est tout à fait représentatif de l'électeur moyen, a eu beau lui poser et lui reposer la question, M. Rousseau n'a pas expliqué pourquoi la Caisse de dépôt en avait acheté 210 fois plus que sa grande rivale ontarienne, Teacher's.

Invité à commenter sur les ondes de RDI, l'ancien président de la Banque Laurentienne, Pierre Goyette, qui a déjà siégé au conseil d'administration de la Caisse, s'est dit «abasourdi» par les «âneries» qu'il avait entendues.

Depuis l'effondrement des marchés financiers, les anciens dirigeants de la Caisse de dépôt inspirent à bien des Québécois les mêmes sentiments d'amertume que les Américains éprouvent pour les banquiers qui ont quitté leur poste les poches pleines après avoir mené leur entreprise à la faillite.

Il serait absurde et injuste de mettre Henri-Paul Rousseau dans le même sac que les Bernard Madoff, Edward Liddy, John Thain et autres caïds de Wall Street, mais on a les boucs émissaires qu'on peut.

En mars dernier, un sondage de Léger Marketing avait permis de mesurer l'effondrement de la confiance envers les banquiers, les économistes et les hauts fonctionnaires. M. Rousseau a le tort d'être les trois à la fois.

Quand Amir Khadir l'a accusé d'avoir manqué de courage en démissionnant dans la tourmente, il a traduit la colère de nombreux contribuables, qui trouvent indécente son indemnité de 400 000 \$, sans parler de sa confortable pension, alors qu'il a investi leurs cotisations à la Régie des rentes dans des PCAA qui sont aujourd'hui invendables.

Le Goliath de la finance ne s'est pas effondré, mais il a été ébranlé par la fronde de cet improbable David. Il a eu beau plaider qu'il avait renoncé à des millions pour servir l'intérêt public, personne ne pleurera sur son sort.

Qui plus est, entre toutes les institutions qui auraient pu l'accueillir, il a choisi celle qui est devenue le symbole du pouvoir occulte de l'argent au Québec, Power Corporation. Cela relève presque de la provocation.

Quand M. Khadir a été élu député de Mercier, le 8 décembre dernier, certains se frottaient les mains à l'idée que cet électron libre, incapable de résister à la tentation de se lancer sur le premier micro venu, allait se ridiculiser par des interventions farfelues.

Il a semblé vouloir leur donner raison quelques jours plus tard en lançant sa chaussure contre une effigie de George W. Bush, à l'occasion d'une manifestation devant le consulat américain à Montréal. Cinq mois plus tard, il faut bien reconnaître qu'il a apporté une bouffée d'air frais à l'Assemblée nationale.

«Ceux et celles qui m'ont élu, qui ont fait en sorte que Québec solidaire trouve sa place à l'Assemblée nationale, s'attendent à ce que nous soyons assez libres de nos opinions», avait expliqué M. Khadir au lendemain de l'incident du soulier.

C'est précisément ce qu'il a fait mardi. Et, aussi bien dans le cas de M. Rousseau que dans celui de M. Bush, il peut légitimement prétendre avoir fait écho à l'opinion d'une partie de la population qui déborde largement l'électorat de Québec solidaire.

C'est encore lui qui avait comparé le Québec à une république de bananes, quand le vérificateur général du Québec avait pointé du doigt le gouvernement Charest, qui abandonnait le sous-sol aux compagnies minières sans exiger de redevances.

Il est également le seul à plaider ouvertement pour une complète transparence dans l'utilisation des indemnités et des allocations de dépenses versées aux députés de l'Assemblée nationale, qui totalisent 24,5 millions, mais qui échappent à tout examen public.

Aux yeux de plusieurs, QS n'est peut-être qu'un ramassis de rêveurs, mais les rêveurs peuvent aussi réveiller les gens.

mdavid@ledevoir.com

Percée scientifique importante réalisée à Montréal

## Un antiviral pour traiter le cancer

### La ribavirine contrôlerait un gène présent dans 30 % des cancers

Des chercheurs canadiens ont fait une importante découverte qui pourrait mener à la guérison de certains cancers. Un essai clinique, le premier à être réalisé sur des patients atteints de cancer, a démontré qu'un antiviral déjà sur le marché est efficace pour inhiber un gène causant certains types de cancers. Et le tout sans effet secondaire.

LISA-MARIE GERVAIS

L'emploi de la ribavirine, un antiviral utilisé pour traiter notamment l'hépatite C et le VIH, permet de bloquer l'activité d'un gène qui est mis en cause dans 30 % des cancers dont celui du sein, de la prostate, du colon et de l'estomac, a démontré une équipe de chercheurs canadiens.

Publiés dans la revue scientifique *Blood*, les résultats de l'essai clinique, réalisé sur 13 personnes atteintes de leucémie myéloïde aiguë considérées comme des cas désespérés, ont été obtenus par une équipe de chercheurs dirigée par Katherine Borden, chercheuse principale à l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie (IRIC) de l'Université de Montréal, et Sarit Assouli-

ne, du Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif. C'était la première fois qu'on testait l'effet de la ribavirine sur le gène eIF4E sur des humains et non plus seulement en laboratoire.

«On a un patient en rémission complète et un autre chez qui on a pu détecter une partie infime du cancer, mais qui était assez en forme pour faire de la plongée sous-marine», a indiqué la D<sup>re</sup> Borden, qui travaille depuis 12 ans à décrypter le comportement de ce gène. Les autres patients ont vu leur cancer réduire de moitié ou de façon importante, et deux patients n'ont pas vu de changements dans leur état. La grande victoire, c'est aussi qu'aucun d'entre eux n'a ressenti d'effets secondaires, précise la professeure à l'Université de Montréal.

Le gène eIF4E, responsable de la synthèse d'une protéine, s'exprime partout dans le corps, mais lorsqu'il est très présent, favorise la multiplication des cellules cancéreuses. «La ribavirine est parvenue à bloquer l'activité de ce gène lorsqu'il devient hors de contrôle», a expliqué la D<sup>re</sup> Borden, qui est à l'origine des découvertes qui ont conduit aux essais cliniques. Et ce gène est hors de contrôle de 30 % des cancers, a-t-elle ajouté.

Un traitement abordable

Katherine Borden se réjouit qu'un médica-

ment déjà existant, comme la ribavirine, ait un tel effet positif. «C'est un traitement qui est libre de tout brevet, donc générique. Il est disponible à un prix très abordable, soit 25 \$ par jour par patient», a-t-elle souligné en précisant que les traitements de chimiothérapie sont beaucoup plus chers.

Les recherches et les essais cliniques seront poursuivis pour vérifier si l'antiviral a aussi un effet chez les patients atteints d'autres cancers, comme le cancer du sein par exemple. «On peut noter une forte présence du gène eIF4E dans le cancer du sein, alors on prédit que nos résultats seront aussi bons. Nous souhaitons réaliser ces nouveaux essais dans un futur rapproché», a dit la chercheuse dont les récentes découvertes ont été financées par la Leukemia and Lymphoma Society, aux États-Unis.

N'empêche, un grand défi demeure: celui de trouver une façon de vaincre la résistance des patients à la ribavirine. Car les cellules cancéreuses peuvent devenir résistantes à un seul agent de chimiothérapie, rappelle la D<sup>re</sup> Borden. «Notre principal défi sera de trouver la bonne combinaison de médicaments pour obtenir des rémissions plus complètes», a-t-elle noté.

Le Devoir

## La ministre Blais prend le parti des clowns dans les CHSLD

RÉMI NADEAU

Québec — Le gouvernement Charest financera l'embauche de clowns pour divertir les personnes âgées dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée du Québec.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, défend cet investissement de 293 000 \$ sur quatre ans qui, selon elle, permettra de briser l'isolement et la solitude dont souffrent plusieurs bénéficiaires.

«Ce n'est pas du tout infantilisant de mettre un rayon de soleil dans la vie des gens», a-t-elle argué hier, à son entrée à la réunion hebdomadaire des députés libéraux.

Mme Blais, qui dit ne pas vouloir culpabiliser les familles, a tout de même signalé que beaucoup de personnes âgées confinées dans des résidences reçoivent très peu de visiteurs.

Elle a rappelé qu'au terme des consultations publiques sur les conditions de vie des aînés, le gouvernement du Québec a choisi de financer une centaine de projets, dont celui de l'organisation D' Clown.

«Ce sont des intervenants qui sont formés pour intervenir auprès des aînés et ils ont aussi une très grande expérience auprès des enfants dans les hôpitaux», a indiqué la ministre Blais.

Son attaché de presse, Renaud Dugas, a précisé que les amuseurs-thérapeutes qui seront envoyés dans les CHSLD ne seront pas nécessairement des clowns maquillés portant la perruque. «Il s'agit d'une approche différente, adaptée à cette clientèle et basée sur la tendresse», a-t-il précisé.

L'entente entre le gouverne-



ARCHIVES REUTERS

ment et D' Clown fera l'objet d'une conférence de presse lundi à Montréal.

Commentant cette annonce, la chef du Parti québécois, Pauline Marois, a plutôt demandé au gouvernement Charest de consacrer ses efforts à améliorer la formation des employés des CHSLD.

«Cela n'a pas beaucoup de bon sens que la ministre dise qu'elle va envoyer des clowns, sans se préoccuper de la formation des préposés aux personnes âgées, alors qu'eux sont avec les aînés 24 heures sur 24. C'est inacceptable», a-t-elle tonné mercredi, en marge d'une conférence de presse sur un autre sujet.

À l'Assemblée nationale, la porte-parole péquiste en matière d'aînés, Lisette Lapointe, a aussi fait écho aux révélations d'un quotidien montréalais, dont une journaliste a réussi à se faire embaucher par une ré-

sidence privée pour personnes âgées sans détenir de formation pertinente à cet effet.

«Des clowns thérapeutiques, je n'ai rien contre cela, mais la responsabilité de la ministre, c'est de s'assurer de la qualité des soins à nos aînés», a lancé la députée de Crémazie.

Mme Blais a rétorqué que le gouvernement avait mis en place un processus de certification obligatoire pour les résidences, il y a deux ans, et qu'une attention particulière serait portée aux conditions d'embauche.

«Ma collègue déléguée aux Services sociaux, Lise Thériault, est en train de regarder toutes les étapes de cette certification pour faire en sorte que le personnel soit formé. Et si nous jugeons approprié de modifier ou d'améliorer la certification, nous allons le faire», a-t-elle conclu.

La Presse canadienne

## Amir Khadir rendra public son compte de dépenses, mais plus tard

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Traiter comme strictement privées les dépenses des élus québécois, comme l'a décidé l'Assemblée nationale, ne fait qu'alimenter toutes sortes de suspicions inutiles, estime l'unique député de Québec solidaire (QS), Amir Khadir. Ce dernier soutient qu'il n'aurait personnellement «aucun problème à divulguer la façon dont [il] dépense [ses] allocations», à l'instar de députés britanniques qui ont décidé de tout dévoiler sur Internet.

Le Devoir rappelait hier que l'Assemblée nationale est allée jusqu'en Cour suprême pour défendre l'article 34 de la loi sur l'accès à l'information, article qui empêche l'accès aux détails des dépenses des députés (embauche du personnel, fonctionnement de la circonscription, frais de déplacement). Elle a remporté la bataille en 2002. Mais alors qu'à Londres le Parlement est profondément secoué par un scandale des dépenses des députés, et qu'au Québec les élus planchent sur un projet de code d'éthique et d'un poste de commissaire à l'éthique, plusieurs estiment que le questionnement sur les dépenses redevient incontournable.

Amir Khadir dit ne pas comprendre la «logique derrière» la règle actuelle. «Je ne vois pas de raison. [...] Au fond, on engage des gens pour faire la job. On loue un local. Je ne vois pas quel est le problème de le dévoiler. C'est pas cohérent alors qu'on discute d'éthique», a-t-il soutenu, mardi.

Lorsque Le Devoir a demandé d'avoir accès aux détails des dépenses du député de QS, son bureau a toutefois répondu après quelques heures qu'il n'avait pas «pour le moment» les «ressources humaines» pour rassembler et produire ces documents. On n'a pas exclu de donner suite à la demande plus tard: «Ce sera peut-être plus facile à l'automne, quand la machine sera rodée.»

Le Parti québécois a réitéré hier la décision de la formation de garder les dépenses privées. Pauline Marois soutient que les dépenses sont de toute façon «très normées». Des «vérificateurs internes» vérifient «chacune des dépenses»; même que «dans certains cas, les documents sont renvoyés aux députés», a-t-elle dit. Une telle chose ne lui est toutefois jamais personnellement arrivée en plus de 25 ans de carrière. «Non. Je n'ai pas souvenir de ça», a-t-elle dit.

Le Devoir

## L'Assemblée nationale réclame quatre terrains du fédéral

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Dupuis, ne comprend pas pourquoi le fédéral met tant de temps à répondre à sa demande de récupérer les terrains fédéraux devant le parlement de Québec.

Fin février, Le Devoir a révélé que le prédécesseur de M. Dupuis, Benoît Pelletier, n'avait même pas eu d'accusé de réception, à l'été 2006, pour une lettre (voir: ledevoir.com/pdf/lettre\_pelletier.pdf) dans laquelle il réclamait la rétrocession d'un lot situé directement devant le parlement, appartenant toujours au fédéral et loué par Québec depuis 1881 50 \$ par année.

Pourquoi un dossier aussi simple n'a pas pu être réglé? «Honnêtement, j'aimerais à que vous le demandiez au gouvernement fédéral», a répondu Jacques Dupuis, hier. «Je ne comprends pas pourquoi on n'a pas réglé ça. C'est quelque chose qui peut se régler extrêmement facilement. C'est pas compliqué. La demande est légitime. [...] Et je pense que le gouvernement fédéral devrait l'accepter», a soutenu M. Dupuis. En chambre, le 23 avril dernier, le ministre n'avait pas aimé la question du critique péquiste Alexandre Cloutier sur le sujet: «L'histoire retiendra [...] de façon assez ironique qu'alors que nous vivons la pire crise économique que le Québec ait connue, le Parti québécois s'intéresse à un bout de terrain de l'Assemblée nationale. C'est fort!» Au bureau de l'homologue fédérale de M. Dupuis, Josée Verner, on se rappelait qu'en février, lorsque les deux ministres se sont rencontrés, ils avaient voulu se concentrer sur l'économie et avaient convenu de s'en reparler plus tard. «Ça n'avait pas l'air de presser pour M. Dupuis, dans le temps», a noté Isabelle Pelletier, attachée de presse de Josée Verner.

Motion unanime

À Québec, le contexte a changé, hier, sur ce dossier en apparence anodin, mais très symbolique. C'est à l'unanimité que les élus québécois ont voté une motion de l'adéquiste Gérard Deltell réclamant «que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il poursuive des démarches auprès du gouvernement du Canada afin que l'ensemble des terrains formant la colline parlementaire, que le gouvernement du Québec loue au gouvernement fédéral depuis 1881, lui soit cédé». Fait à noter: le gouvernement a «bonifié» sa demande puisqu'en 2006, il ne réclamait qu'un seul lot. Depuis hier, il veut être propriétaire des quatre terrains fédéraux situés entre les fortifications et l'hôtel du parlement.

Précédemment, le PQ avait échoué à faire adopter une autre motion plus ambitieuse, puisqu'elle portait non seulement sur le rapatriement des terrains devant le parlement, mais aussi de ceux des plaines d'Abraham, ainsi que du parc et de la rue des Braves. Mme Marois a souligné l'affaire par un point de presse devant le parlement en compagnie entre autres du chef bloquiste Gilles Duceppe.

La demande de rétrocession des Plaines a été qualifiée de «farfelue» et de «ridicule» par Jacques Dupuis. Il a souligné que Pierre-Marc Johnson, à l'époque où il était premier ministre, dans les années 1980, avait formulé cette demande, mais que depuis, le PQ avait été totalement silencieux sur cette question.

Le porteur de la motion du PQ, Alexandre Cloutier, s'est montré virulent en matinée, en chambre: «La statue [...] de Jean Lesage est située en terrain fédéral. [...] On dirait qu'on a remplacé 'Maîtres chez nous' par 'Locataires chez nous'. C'est peut-être ça, le nouveau slogan du Parti libéral.»

Le Devoir

## ACTUALITÉS

Longueuil  
en deuil  
de Marcel  
Robidas

JEANNE CORRIVEAU

Décédé dimanche à l'âge de 85 ans, l'ex-maire de Longueuil, Marcel Robidas, a laissé des marques tangibles de son règne de 16 ans à la tête de cette ville de la Rive-Sud. Qualifié de visionnaire et de progressiste, M. Robidas a insufflé une nouvelle dynamique de développement économique à la ville qu'il a dirigée de 1966 à 1982.

En 1961, il fait le saut en politique en se faisant élire comme conseiller municipal à Longueuil, avant d'accéder à la mairie en 1966. C'est sous sa gouverne que se réalise l'annexion de la cité Jacques-Cartier, alors sous tutelle, à la ville de Longueuil. «Ce fut un événement marquant en 1969, car la cité de Jacques-Cartier entourait quasiment Longueuil comme un fer à cheval et nuisait à son développement. Cette fusion s'est bien déroulée et n'a pas provoqué de chicanes», se souvient Maurice Giroux, rédacteur en chef de *MédiaSud*. Cette fusion a été suivie par un essor important du développement domiciliaire. Longueuil doit aussi à M. Robidas la réalisation de plusieurs projets comme la création du parc Marie-Victorin, l'implantation du métro de Longueuil et la construction du centre hospitalier Pierre-Boucher.

M. Robidas avait tenté une incursion sur la scène fédérale en se portant candidat du parti conservateur en 1972, mais il fut battu par Jacques Olivier, qui devint lui-même maire de Longueuil en 2001. En 1980, à l'occasion du référendum sur la souveraineté du Québec, il s'était rangé dans le camp du Oui.

L'élection municipale de 1982 mettra fin de façon abrupte à sa carrière politique. La lutte avait été chaude et M. Robidas fut battu par le chef du Parti municipal de Longueuil (PLM), Jacques Finet, par un mince écart de 85 voix, rappelle Maurice Giroux.

Pour honorer sa mémoire, la Ville de Longueuil a nommé l'an dernier le bureau d'arrondissement du Vieux-Longueuil édifice Marcel-Robidas. Hier, l'actuel maire de Longueuil, Claude Gladu, a rendu hommage au défunt en soulignant sa contribution exceptionnelle au développement économique de la ville.

Né à Montréal en 1923, Marcel Robidas était marié avec Renée Lacour avec qui il a eu 14 enfants.

Les funérailles de M. Robidas seront célébrées à la cathédrale Saint-Antoine-de-Padoue, à Longueuil, samedi à 13h.

Le Devoir

Consultation du gouvernement fédéral

## Une scène permanente au Manège militaire?

Peu de groupes ont participé à la consultation publique

L'avenir du Manège militaire à Québec, détruit par les flammes en avril dernier, suscite apparemment moins d'intérêt que prévu. Une seule journée de consultation publique, plutôt que deux, aura été nécessaire pour entendre les différents points de vue. Même l'administration Labeaume n'avait délégué personne à la rencontre d'hier.

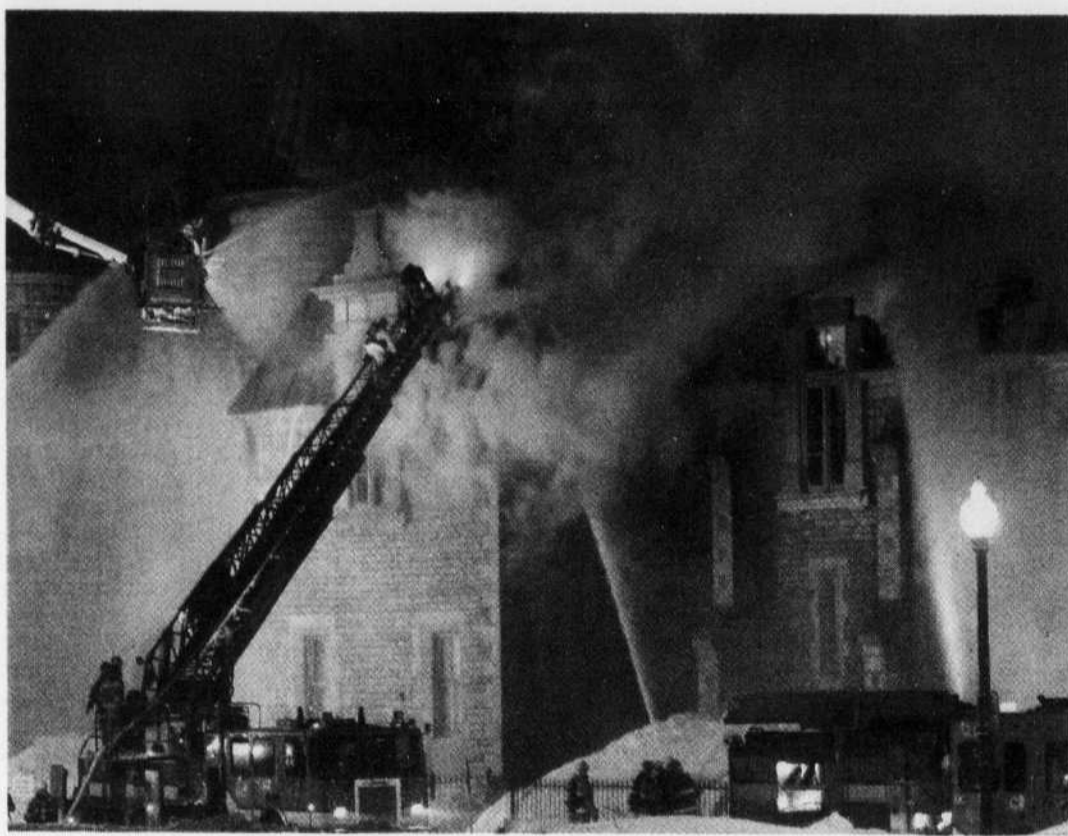
ISABELLE PORTER

Québec — La possibilité d'aménager une grande scène extérieure à même les vestiges du Manège militaire a pris beaucoup de place hier lors des audiences publiques organisées par le fédéral sur l'avenir du site.

On savait depuis des mois qu'une firme spécialisée dans la conception de salles de spectacles — Scéno Plus — avait un projet de scène permanente pour les plaines d'Abraham.

Ce plan estimé à 80 millions \$ prévoit la construction de cloisons rétractables qui, une fois ouvertes, feraient place à une scène extérieure. Fermées, elles abriteraient une salle multifonctionnelle pouvant accueillir banquets, répétitions militaires et congrès.

L'administration Labeaume, qui n'a jamais caché son intérêt



L'incendie du Manège militaire, à Québec, le 4 avril dernier.

MATHIEU BÉLANGER REUTERS

pour le projet de scène extérieure, brillait par son absence.

Scéno Plus a tenté en vain de s'entendre avec la Fondation des Voltigeurs sur un scénario commun, et les deux parties ont finalement présenté deux projets distincts de complexe multifonctionnel avec scène. La Fondation, dont le projet est estimé à 90 millions, souhaite que la scène soit

construite à l'arrière le Manège, alors que Scéno Plus veut l'ériger à même les ruines. La scène n'était pas une priorité pour les Voltigeurs, qui souhaitent en premier lieu regagner leurs quartiers et mettre en valeur le patrimoine militaire de la ville.

Au lieu des deux jours prévus, il aura suffi d'une journée pour tenir les consultations

auxquelles n'ont participé que cinq intervenants: Scéno Plus, la Fondation des Voltigeurs, le Musée naval de Québec, l'architecte et urbaniste Marcel Junius et la Commission de la capitale nationale. Ces derniers ont dû répondre aux questions de représentants des Travaux publics, de Parcs Canada, du ministère de la Défense

et du Conseil privé.

En fin de matinée, le directeur du Musée naval de Québec, André Kirouak, a proposé de faire du Manège militaire un mémorial pour la paix et un lieu d'exposition pour les réserves du Musée naval, du Musée du Régiment de la Chaudière, du Musée du Royal 22<sup>e</sup>, du Centre de recherche de la base militaire de Valcartier et du Musée des Voltigeurs.

L'architecte et urbaniste Marcel Junius a pour sa part soutenu qu'il fallait le reconstituer le plus fidèlement possible, mais qu'on devait élargir sa vocation et en faire le principal lieu d'accueil des touristes qui visitent Québec. Son projet prévoit en outre la construction d'un stationnement souterrain de 300 places en dessous de la place George V, qui se trouve entre le Manège et la Grande Allée. «Ce projet permettrait de réduire la pollution», a-t-il soutenu en soulignant l'importance de «stopper la circulation des autobus touristiques dans les rues de la vieille ville.» En fin de journée, la Commission de la capitale nationale n'a pas proposé de plan en tant que tel, mais a insisté sur l'importance de mettre à profit le parc Georges V.

Le gouvernement Harper prévoit prendre une décision sur l'avenir du Manège militaire à l'automne, après la remise des rapports découlant de la consultation d'hier.

Le Devoir

Lutte contre les changements climatiques

## Réunion de Copenhague: les enjeux mis sur la table

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

La convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a dévoilé hier le texte qui sera soumis aux délégués des 192 pays signataires en décembre à Copenhague et pour discussion à Bonn dans trois semaines. L'objectif de cette négociation est de prolonger et d'élargir les efforts de réduction des gaz à effet de serre (GES), d'intensifier les initiatives de lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement ou émergents et de financer ces changements.

L'enjeu le plus crucial est sans contredit le niveau de réduction des GES émis par les 37 pays industrialisés, les responsables historiques de 80 % du réchauffement climatique.

Les «fourchettes» de réduction proposent plusieurs solutions, comme celle de stabiliser

les concentrations de carbone atmosphérique entre 400 et 450 parties par millions (ppm), alors que nous approchons de 390 ppm actuellement. Une autre va plus loin et propose de ramener d'ici 2020 les concentrations de CO<sub>2</sub> atmosphérique en bas de 350 ppm afin de limiter la hausse de la température moyenne du globe à 1,5 °C d'ici 2020, au lieu de 2 °C.

Les objectifs de réduction à long terme proposés varient pour leur part de 50 à 85 % d'ici 2050.

La plus radicale des propositions, qu'on dit inspirée par la Chine, suggère que tous les pays ramènent leurs émissions par habitant à deux tonnes de CO<sub>2</sub> par année. En comparaison, les taux d'émissions par habitant sont aux États-Unis et au Canada de 25 et de 24 tonnes par année. Les Européens rejettent environ la moitié moins, comme les Québécois.

À plus court terme, les ré-

ductions proposées pour les 37 pays occidentaux déjà liés par des programmes de réduction en vertu de Kyoto se situeraient entre -25 % à -40 % d'ici 2020, dans une logique de stabilisation de la hausse du climat autour de 2 °C.

Le cas des pays en développement est plus complexe en raison de leur faible contribution historique aux changements climatiques.

Les propositions à leur endroit vont du simple volontariat aux engagements précis avec échéancier. Une autre proposition leur assigne des objectifs de réduction «sectoriels» afin que leur industrie lourde, par exemple, ne bénéficie pas d'avantages indus. Un volet de cette proposition assignerait à ces grandes industries des objectifs de réduction en intensité.

En plus des problèmes de financement de la transition et de l'adaptation des pays pauvres aux changements cli-

matiques, le document de 53 pages aborde aussi la modulation des programmes d'échanges de crédits d'émissions entre pays développés, en développement et émergents.

Un enjeu important, mais cette fois de nature juridique, sera aussi soumis aux négociateurs.

La question qui se pose est la suivante: est-ce qu'une nouvelle entente prolongera le protocole de Kyoto au-delà de 2012, en incluant cette fois les pays en développement, ou faudra-t-il un tout nouveau protocole dit de Copenhague, dont il faudrait faire la réglementation? Certains ont même proposé de revenir encore plus en arrière et de saborder la convention-cadre de Rio au profit d'une nouvelle convention-cadre, qui inclurait les objectifs de réduction de chaque pays, une démarche potentiellement encore plus longue.

Le Devoir

EN BREF

Élections  
complémentaires

Québec — Des élections complémentaires se tiendront le 22 juin dans les circonscriptions de Marguerite-Bourgeoys et de Rivière-du-Loup. Ces deux circonscriptions sont sans député depuis les départs de l'ancienne ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, et de l'ancien chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont. Mme Jérôme-Forget avait été élue pour la première fois en 1998 dans Marguerite-Bourgeoys, située dans le sud-ouest de Montréal. Elle a quitté ses fonctions en avril. M. Dumont a quant à lui représenté Rivière-du-Loup à partir de 1994, ce qui avait permis à son parti de faire élire son premier député. L'ancien maire de Rivière-du-Loup Jean D'Amour est le candidat libéral, tandis que l'ancien député bloquiste Paul Crête représentera le Parti québécois dans Rivière-du-Loup. L'ADQ annoncera jeudi le nom de son candidat.

— La Presse canadienne

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

## Sudoku

par Fabien Savary

6			5	9				
		2		9	7	6	4	
	4	7						
7			8				2	
	3	8	5					3
9								
			3	6	5			
4								
5				7	4	8		

Niveau de difficulté : MOYEN 1170

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	3	7	4	8	2	9	6	5
4	9	6	5	3	1	7	8	2
8	5	2	6	9	7	1	3	4
9	4	8	1	6	5	2	7	3
2	6	5	8	7	3	4	9	1
3	7	1	9	2	4	6	5	8
5	2	3	7	1	9	8	4	6
7	8	4	2	5	6	3	1	9
6	1	9	3	4	8	5	2	7

1169

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

## Avis public

## Montréal

## CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date le jeudi 28 mai 2009, à 17 h

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent s'inscrire dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée et utiliser la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin).

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 21 mai 2009

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

700 bonnes raisons pour faire du bénévolat!  
[cabm.net](http://cabm.net)

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR DU QUÉBEC No 700-22-017557-082 CSSMI Partie demanderesse v. CAROLE COURTEMANCHE ET MARIO CYR Partie défenderesse PRENEZ AVIS que le 01/06/2009 à 11:00 AU 84 FORGET, STE-THERÈSE seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CAROLE COURTEMANCHE, saisis en cette cause, soit: 3 SOFAS, TV, ORDINATEUR, MEUBLES, BUFFET, MACHINE À COUDRE, CHAISE, ETC. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. JEAN-SEBASTIEN PHILIPPE, huissier de justice PHILIPPE & ASSOCIÉS 165, rue du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, Tél. 450 491-7575 Fax 450 491-3416

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE AVIS est par les présentes donné par Marie-Jeanne Larocque, en sa qualité de liquidatrice de la succession Marcel Cormier que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Micheline Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

La terre est riche de son monde  
DÉVELOPPEMENT ET PAIX  
1-888-234-8533  
(514) 257-8711  
[www.dep.org](http://www.dep.org)

Clôture d'inventaire Avis est donné par Guy LAURENDEAU, es-qualifié de liquidateur de SUCCESSION ANDRÉ LAURENDEAU, né le 26 septembre 1932, que l'inventaire successoral a été dressé et qu'il peut être consulté à l'étude de Me Danielle Lewis, notaire, 660 boul. l'Assomption, suite 101, Repentigny, (450) 654-1400.

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif GROUPE ARMAND IMMOBILIAIRE INC. ayant son siège au 3028 Chemin Piquet, Montréal, Qc. H3H 2T9, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la loi sur la publicité légale des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la loi sur les compagnies. Thierry ARMAND.

Don in memoriam Un don de réconfort et d'espoir  
514 527-2194  
1 877 336-4443  
[www.fpc.qc.ca](http://www.fpc.qc.ca)  
Fondation québécoise du cancer

## AVIS LÉGAUX &amp; APPELS D'OFFRES

## HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :  
[www.ledevoir.com/avis.html](http://www.ledevoir.com/avis.html)  
[www.ledevoir.com/offres.html](http://www.ledevoir.com/offres.html)  
Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## AVIS

## À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Alternatives  
Construire ensemble un monde différent  
Pour nous appuyer : [www.alternatives.ca](http://www.alternatives.ca) • 514.982.6606

## ACTUALITÉS

Poursuite de 8,5 millions contre le Canada

## Paul Martin a ruiné la réputation de Gagliano, prétend son avocat

BRIAN MYLES

Alfonso Gagliano occupait avec brio son poste d'ambassadeur au Danemark, avant d'être congédié en 2004, un congédiement abusif orchestré par l'ex-premier ministre Paul Martin, dans le strict but de lui faire porter l'odieux de la crise suscitée par le scandale des commandites.

Hier, dans ses remarques finales au juge Kevin Downs, l'avocat de M. Gagliano, Pierre Fournier, a ainsi attribué la véritable responsabilité de la débâcle de son client à Paul Martin. Ce dernier a tiré les ficelles pour mettre un terme à la carrière diplomatique de M. Gagliano; d'ailleurs, il s'est accordé le crédit d'avoir renvoyé M. Gagliano, lors d'une adresse à la nation, le 21 avril 2005, en plein cœur de la tourmente des commandites, a fait valoir M<sup>e</sup> Fournier.

Nommé ambassadeur au Danemark en janvier 2002, Alfonso Gagliano a été renvoyé en février 2004, peu de temps après que la vérificatrice générale, Sheila Fraser, eut publié un rapport accablant sur la gestion du programme fédéral des commandites. Même si M. Gagliano n'était pas blâmé dans ce rapport (il le sera à l'issue de la commission Gomey), le gouvernement Martin a pris pour prétexte l'enquête de Mme Fraser pour le limoger de son poste d'ambassadeur.

Pourtant, M. Gagliano avait fait l'objet d'une évaluation fort positive l'automne précédent son départ forcé. Le ministère des Affaires étrangères se répandait en louanges sur son lea-

dership, sa vision et sa gestion efficace de l'ambassade du Canada au Danemark.

Selon M<sup>e</sup> Fournier, Alfonso Gagliano a fait l'objet d'un congédiement sans motif valable, ce qui lui donne droit à une indemnisation. L'ex-ministre des Travaux publics réclame 8,5 millions en dommages-intérêts et en pertes de revenus. Selon le témoignage qu'il a rendu mardi, c'est à la suite de ce renvoi que sa réputation a été ruinée. Il a craint pour sa sécurité et celle de sa famille. Son épouse, Ersilia Gidaro, a confirmé dans son témoignage que son politicien déchu de mari se faisait traiter de criminel.

L'avocat du gouvernement fédéral, Jacques Jeansonne, a suggéré dans son contre-interrogatoire que la réputation d'Alfonso Gagliano avait été malmenée tout autant par la couverture du scandale des commandites par les médias que par le commissaire John Gomey, qui était chargé de faire la lumière sur le gaspillage des fonds publics résultant du programme des commandites.

Hier en fin de journée, M<sup>e</sup> Jeansonne a commencé la présentation de ses arguments finals, faisant valoir que les obligations contractuelles du gouvernement à l'égard d'un ambassadeur ne sont pas aussi élevées que voudrait le faire croire son adversaire. Selon le raisonnement de M<sup>e</sup> Jeansonne, M. Gagliano devait être traité avec équité, mais à titre de représentant du Canada à l'étranger, son avenir professionnel était lié au bon vouloir du gouvernement.

Le Devoir

Commission Oliphant

## Les contribuables paieront 2 millions pour assurer la défense de Mulroney

JOAN BRYDEN

Ottawa — Les contribuables devront payer une note s'élevant à 2 millions pour les frais juridiques de Brian Mulroney engagés dans le cadre de la commission d'enquête sur ses relations d'affaires avec l'homme d'affaires allemand Karlheinz Schreiber, a appris La Presse canadienne.

Cette somme s'ajoute aux 14 millions — ou plus — que devrait coûter la commission présidée par le juge Jeffrey Oliphant.

Jusqu'à maintenant, il avait été rapporté que M. Mulroney défrayait lui-même ses dépenses juridiques — une rumeur que ni son équipe d'avocats ni son équipe de relations publiques n'a tenté de corriger.

C'est toutefois l'impression qui s'était dégagée, puisque l'ancien premier ministre n'a pas demandé à avoir recours au financement public auprès de la commission.

Fred Doucet, un lobbyiste et ancien chef de cabinet de M. Mulroney, est le seul participant de la commission qui ait eu recours au financement public pour l'aider à payer une partie de ses frais juridiques.

En tant qu'ancien premier ministre, M. Mulroney n'avait cependant pas besoin de faire la demande auprès de la commission. En vertu d'une politique du Conseil du Trésor sur l'assistan-



Brian Mulroney et son interrogateur principal, Richard Wolson, ont échangé quelques mots à la fin de la dernière journée de comparution de l'ancien premier ministre. En arrière-plan, l'avocat principal de l'ancien chef conservateur, Guy Pratte.

CHRIS WATTIE REUTERS

ce judiciaire et l'indemnisation, ses frais sont assumés par le Bureau du Conseil privé (BCP).

Une porte-parole du Bureau, Myriam Massabki, a expliqué que 800 000 \$ avaient été payés par le BCP pour les frais juridiques de M. Mulroney pour l'année financière 2008-09, conformément aux niveaux de références établis. Une seconde somme de 1,25 million a également été mise de côté pour payer les frais juridiques de l'ancien premier ministre pour l'année courante, a ajouté

Mme Massabki.

«Nous prévoyons que l'assistance juridique apportée à M. Mulroney pour la commission d'enquête coûtera environ 2 millions pour les deux années financières», a affirmé Mme Massabki.

M. Mulroney est accompagné, dans le cadre de la commission Oliphant, d'une équipe de six avocats, notamment son avocat principal, Guy Pratte, et l'éminent avocat Harvey Yarosky.

L'avocat principal de M. Mulroney a indiqué qu'il n'était pas au courant des rumeurs selon

lesquelles l'ancien premier ministre ne payait pas lui-même ses frais de justice. De surcroît, personne ne lui a demandé qui payait la note, a-t-il argué.

Robin Sears, qui dirige l'équipe de relations publiques de M. Mulroney, a quant à lui affirmé qu'aucun effort n'avait été fait pour démentir la rumeur «parce que les clauses et les négociations entre le gouvernement et l'équipe juridique étaient et demeurent confidentielles».

La Presse canadienne

## La lutte contre l'homophobie reste un vœu pieux dans plusieurs ministères

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

La majorité des ministères attendent d'être obligés avant d'agir contre l'homophobie. Plus de deux ans après la publication de son rapport de consultation du groupe de travail mixte contre l'homophobie, voilà la conclusion que tire la Commission des droits de la personne dans un bilan publié hier.

«Disons qu'il y a du laxisme dans certains ministères», résume le p.-d.g. du Conseil québécois des gays et lesbiennes, Steeve Foster. Des documents de sensibilisation jamais réimprimés ou distribués, des projets qui existent, mais dont les organismes sur le terrain n'ont jamais entendu parler... M. Foster confirme ce que le

bilan de la Commission révèle, à savoir que «des recommandations sont demeurées sans écho».

Le ministère de la Santé et des Services sociaux «n'a annoncé ou réalisé aucune nouvelle mesure». Au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, certaines recommandations «ont été laissées en suspens et n'ont pas été acheminées aux commissions scolaires» et aux universités. Quant au ministère de la Sécurité publique, même constat.

Une politique nationale de lutte contre l'homophobie, accompagnée d'un plan d'action, doit être adoptée rapidement, affirme d'une seule voix les chercheurs universitaires, les organismes communautaires et la Commission des droits de la personne. Jeudi dernier, la ministre de la Justice et ministre respon-

sable de la lutte contre l'homophobie, Kathleen Weil, a promis qu'elle rendrait publique cette politique nationale avant la fin de l'année. Le milieu accueille favorablement cette annonce, mais attend avec impatience d'en connaître le contenu et surtout, le plan d'action.

Certains n'ont pas attendu la politique pour agir. Laurent McCutcheon, président de la Fondation Émergence, constate que certains ministères ont pris le rapport très au sérieux, comme celui de l'Immigration et des Communautés culturelles. Ce dernier a révisé tous les documents d'information destinés aux nouveaux arrivants pour lutter contre l'homophobie. Il a entre autres formé les enseignants en francisation et a diffusé les coordonnées de Gai Écoute.

La sociologue de l'UQAM, Line Chamberland, qui a participé au rapport, constate que se sont des porteurs de dossier motivés qui ont fait la différence au sein des ministères proactifs. Elle s'inquiète particulièrement de l'évolution du dossier au ministère de la Santé et des Services sociaux, «car son action est axée sur des mesures rattachées au VIH-sida, c'est très restrictif en termes de besoins des minorités sexuelles».

Marc-André Dowd, vice-président de la Commission des droits de la personne, dresse malgré tout un bilan positif des retombées du rapport. «La ministre s'est engagée à respecter notre principale recommandation, celle de l'adoption d'une politique nationale d'ici la fin de l'année.»

Le Devoir



Alfonso Gagliano, au centre, réclame 8,5 millions du gouvernement fédéral à la suite de son renvoi comme ambassadeur au Danemark.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Des enseignantes critiquent un examen de français

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le nouvel examen de français imposé par le ministère de l'Éducation en deuxième année de secondaire ne correspond pas à la matière enseignée en cours d'année, selon des enseignantes membres de l'Alliance des professeurs de Montréal.

Dans la foulée du plan d'action sur la qualité du français écrit, les élèves de deuxième année de secondaire devront pondre le 2 juin un texte où ils auront à la fois à faire passer des informations et à émettre des opinions tout en les justifiant.

Lors de la séance d'information qui a eu lieu en avril, l'enseignante Nathalie Tremblay a sur-sauté. «Émettre des opinions, c'est un aspect qu'on a survolé, mais qui n'a pas été approfondi pendant l'année. Quand on apprend en avril le contenu de l'évaluation, c'est difficile de préparer nos élèves», déplore-t-elle, précisant que le texte d'opinion a davantage été au programme en première année de secondaire. Elle note par ailleurs qu'il est ardu de faire l'amalgame du style descriptif et de l'opinion dans un même texte.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, on fait valoir que l'épreuve couvre les apprentissages effectués au cours du premier cycle, soit en première et en deuxième années de secondaire et que les textes d'opinion en font partie.

Le Devoir

EN BREF

## Les primes d'été sont reconduites

Le gouvernement du Québec a fait volte-face sur toute la ligne et maintiendra les primes d'été pour les travailleurs de la santé. Si on avait déjà annoncé que les mesures incitatives étaient finalement reconduites pour les infirmières, le ministère de la Santé confirme maintenant qu'elles s'appliqueront également pour le personnel ambulancier et les techniciens en radiodiagnostic, en radiologie et en électrophysiologie médicale. Ces montants, octroyés aux employés qui feront des heures supplémentaires selon certaines conditions, varient selon les emplois. Ainsi, un quart de travail supplémentaire de 8 heures donnera 80 \$ à un paramédical, mais 90 \$ à une infirmière et à un technicien en imagerie diagnostique, 70 \$ à une infirmière auxiliaire et 55 \$ à un préposé aux bénéficiaires. — Le Devoir

## Nouveau bilan de la grippe A (H1N1)

Deux cents nouveaux cas de grippe A (H1N1) ont été confirmés au Canada depuis la fin de semaine dernière, portant à 719 le nombre de malades depuis le début de l'épidémie. «Treize ont nécessité une hospitalisation, ce qui confirme [...] que la gravité des symptômes ressemble à ceux de la grippe saisonnière», a dit le chef de la santé publique du Canada, le Dr David Butler-Jones. Au Québec, un enfant de 5 ans et un adulte de 54 ans ont été hospitalisés, mais leur vie n'est pas en danger. Alors qu'au moins 10 243 personnes ont été atteintes dans le monde, l'OMS surveille de près le Japon, qui a confirmé 267 cas. La confirmation d'un foyer d'infection autonome au pays du soleil levant justifierait le fait de relever le niveau d'alerte de cinq à six, soit le maximum. — Le Devoir

**François Gendron**  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Vieux Montréal 514.845.5545

ROLEX  
OYSTER PERPETUAL EXPLORER II  
EN ACIER  
Bijouterie  
**Gambard**  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

# ÉDITORIAL

## SRI LANKA

### Blessures de guerre

Les Tigres tamouls décapités, la majorité cingalaise triomphe. Mais à quelle sorte de paix ce triomphe militaire va-t-il donner lieu? La fracture sociale remonte à l'indépendance, il y a 60 ans. Les blessures sont profondes. Le président, Mahinda Rajapaksa, a donné mardi l'impression de tendre la main à la minorité tamoule. Peut-on le croire? L'ONU et des pays comme l'Inde et le Canada doivent faire pression afin qu'il tienne parole.

**T**ournant historique: 26 ans de guerre civile prennent fin au Sri Lanka avec la reddition des Tigres de libération de l'Éelam tamoul (LTTE) et la mort de son chef, Vellupillai Prabhakaran. L'homme, que ses photos montraient le plus souvent souriant, est mort exactement comme il a vécu: il fut l'un des premiers à recourir systématiquement aux attentats suicides, il recrutait sans état d'âme des enfants-soldats, il fit assassiner le premier ministre indien Rajiv Gandhi en 1991... Dans le pro-

to-État qu'il avait créé dans le nord de l'île, il tenait la population en état de captivité et faisait disparaître les rivaux tamouls qui ne partageaient pas son point de vue.

En même temps, ce tyran était porteur du rêve indépendantiste tamoul, et un rempart contre les violences et la discrimination dont la minorité était sans cesse victime. Le gouvernement sri-lankais a maintes fois été montré du doigt pour violations des droits humains. En 2008, un rapport du département d'État américain l'accusait de cautionner des exactions commises par des groupes paramilitaires. Dans l'Histoire, la mauvaise foi gouvernementale, quant à ses tentatives pour parvenir à la paix, n'aura pas été tellement moins grande que celle du chef des LTTE. D'où l'admiration, à la fois ambivalente et aveuglée, dont aura bénéficié parmi les siens ce messie malsain que fut Prabhakaran.

D'où ensuite les doutes qu'il est permis d'exprimer sur la bonne volonté du président Rajapaksa, qui a promis une dévolution des pouvoirs aux régions tamoules une fois le LTTE rayé de la carte, afin que « nous puissions vivre égaux dans ce pays libre ». Son gouvernement s'est montré particulièrement odieux pendant l'offensive militaire menée depuis janvier, refusant d'accepter une pause humanitaire afin qu'on puisse porter secours aux civils. Hier encore, Colombo refusait à l'ONU l'accès aux 260 000 civils tamouls entassés par le gouvernement dans des camps de misère. Cette attitude n'annonce rien qui vaille. Lundi, les pays membres de l'Union européenne ont réclamé d'une seule voix l'ouverture d'une enquête au sujet des « allégations très graves » de violations du droit international commises tant par les Tigres que par les forces armées.

À défaut d'ouverture réelle de la part de l'État à l'égard de sa minorité, préviennent les experts, le risque est que des cendres des Tigres surgissent une nuée de groupuscules terroristes tamouls. Il est essentiel, dans un contexte où le gouvernement de Colombo a le soutien inconditionnel de Pékin, que l'Inde et l'Occident ne le laissent pas s'asseoir sur ses lauriers militaires.

Si ce n'est que parce qu'il y a dans l'immédiat urgence humanitaire, le Canada a un rôle particulier à jouer. Un rôle qu'il n'a pas eu, jusqu'à maintenant, le courage d'assumer. Les Canadiens d'origine tamoule sont 300 000, installés surtout à Toronto. Une grande partie d'entre eux ont des parents au Sri Lanka, victimes du conflit. Obnubilé par la nature terroriste du LTTE, le gouvernement Harper a fait l'impasse sur les dérivés de l'armée sri-lankaise et sur l'émoi manifesté par la diaspora. Prabhakaran n'étant plus, il serait temps qu'Ottawa adopte une position plus sensible et plus nuancée.

gtaillefer@ledevoir.com

## DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### Bâtir un succès

**I**ly a une dizaine d'années, alors que la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) n'était encore qu'une idée, les grands esprits ergotaient sur son emplacement idéal. Ces méditations paraissent bien lointaines: on célèbre maintenant le formidable succès populaire de l'antre national des livres.

Mais s'opposaient à l'époque deux lieux et deux visions: la voie du savoir, en plein Quartier Latin, sur l'ancien site du Palais du commerce; et la voie culturelle — ou commerciale? —, en pleine zone des spectacles, sur l'îlot Balmoral.

On le sait, le site du Palais du commerce fut choisi pour ériger l'institution phare. Elle éclaire en effet les consciences. Dans l'univers littéraire et du savoir, elle occupe — on peut le dire sans gêne — un réel poste d'avant-garde. Mais tout autour, quelle désolation! L'institution nationale devait bien servir d'étincelle pour enflammer un quartier tout entier. Certains entretenaient de grands rêves, mais se sont heurtés à la faillite: on pense bien sûr à l'UQAM et à son projet d'îlot Voyageur, qui devait revigorer une zone en mal de vivre. La GBQ trône, mais le royaume environnant est tristounet.

Inutile de faire le débat *a posteriori*. Il est amusant toutefois de songer que cette GBQ, qu'on imaginait première pierre d'une grande cité des arts et des lettres, aurait pu parader en plein Quartier des spectacles, lequel vibre maintenant sous la pulsation des « pépines ». Dans ce mégadéveloppement culturel qui palpite au centre-ville, quel triomphe aurait connu cette bibliothèque?

Le succès de la GBQ est un fait. Mais on nage en plein onirisme pour le Quartier des spectacles et sa Place des festivals, ainsi que l'enfilade de projets qui coloreront un secteur délabré du centre-ville — le 2-22, le métro Saint-Laurent, la rue Sainte-Catherine, l'Adresse symphonique, le Quadrilatère Saint-Laurent.

Quelques visions prennent forme: la Place des festivals est encore un chantier, mais sera accessible fin juin. Les consultations entourant la construction future du 2-22, en plein Quartier des spectacles, permettent de juger du caractère indispensable de cet examen public: déjà, le promoteur a accepté de modifier l'immeuble, notamment par souci patrimonial.

Pour Montréal, qui expose des facettes d'extrême flétrissure, la promesse d'un nouveau paysage urbain à saveur culturelle est heureuse. Mais il faut dépasser le mirage des millions ainsi que l'éclat des maquettes faites de verre ou de brique. Plus qu'un concept architectural dont on se lasse ou s'émerveille pour des dizaines d'années à venir, ces reconfigurations doivent surtout appartenir au public.



MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



## LETTRES

### Judicialiser l'éthique n'est pas une solution

«L'éthique est faite pour les honnêtes gens qui s'engagent à la respecter. Pour ceux qui s'en moquent, elle ne sert que de paravent...» écrivait M. Leclerc dans sa chronique du 19 mai. Il a parfaitement raison, et on peut se demander où va nous conduire l'agitation éthique que nous observons en politique, en affaires et dans le domaine de la recherche scientifique si ce n'est à l'élaboration de nouveaux paravents derrière lesquels s'abriteront ceux qui se moquent de l'éthique et qui auront eu le malheur de se faire prendre.

Son texte rejoint les préoccupations exprimées la même journée par Sébastien Bouthillier en libre opinion. Codifiée, judiciaire, institutionnalisée, l'éthique est dénaturée lorsqu'elle emprunte les habits du droit. On dit d'ailleurs que l'éthique commence où se termine le droit. Ce dernier, tout comme la déontologie, repose sur des règles uniformes dont le respect nécessite des contraintes externes (lois, police, juges, comités de discipline, etc.) alors que dans le domaine de l'éthique, l'adhésion à une norme vient de soi: de la conscience, si vous me permettez ce terme malheureusement démodé. Or, la conscience, ça se développe à partir des valeurs vécues et transmises par l'environ-

nement social. Ce sont les valeurs ambiantes qui expliquent les comportements aberrants dans les lieux de pouvoir et ce ne sont pas des commissaires ni des codes, ni des comités d'éthique qui vont s'attaquer à la racine du problème.

Nous devons trouver de nouveaux moyens pour rediscuter des valeurs de notre société.

Jean-Noël Ringuet

Victoriaville, le 19 mai 2009

### Douces moitiés

Si la question du voile islamique refait surface, c'est qu'elle n'est pas réglée. Et si elle n'est pas réglée, c'est qu'elle dérange.

Bien sûr, beaucoup d'entre nous connaissent des femmes voilées adorables, charmantes, travaillantes, honnêtes, instruites, etc. Le problème ne tient pas à ces quelques centimètres de tissu, mais à ce qu'il cache, c'est-à-dire la femme en tant qu'individu, valant la moitié d'un homme. Cette femme ne possède aucun droit, n'a que des devoirs d'épouse, de mère, de dévote. C'est la femme québécoise de jadis, celle pour laquelle des milliers de personnes se sont battues pour qu'elle ait, de la même façon que l'homme, sa place au soleil.

Le voile n'est pas un simple colifichet ni un accessoire mode. Il est, pour les

femmes émancipées que nous sommes, un jugement à l'encontre de nos valeurs. Ce voile nous dit que nous sommes des personnes impures et immorales, des prostituées prêtes à ouvrir les jambes à tout moment, des suppôts de Satan. Comment accepter de se faire regarder de travers, chez nous, parce que nous portons des vêtements jugés scandaleux par des gens qui ne sont pas d'ici et qui voudraient nous voir adopter leur code vestimentaire ainsi que leurs croyances?

Certaines femmes musulmanes qui menacent de quitter le Québec, dans la perspective où on leur interdirait le port du voile dans les institutions publiques, devraient mesurer la chance qu'elles ont de pouvoir user de la liberté d'expression que d'autres ont acquise à force de luttes. Elles peuvent dénoncer l'injustice dont elles se croient victimes. Mais il existe une nuance entre donner son avis et avoir raison.

Nous avons à prendre pour modèle un pays comme la France, et non l'Arabie saoudite, l'Afghanistan ou l'Iran.

Si nous ne venons pas à bout de clore le débat, le problème resurgira dans quelques années de façon plus virulente.

Nous sommes des Occidentales, des Nord-Américaines vivant dans notre temps dans un État laïque. Le respect commande de s'y plier.

Caroline Moreno

Le 16 mai 2009

## LIBRE OPINION

### Pourquoi il faut dire non à Turcot

KAREL MAYRAND

Directeur général pour le Québec, Fondation David Suzuki, et membre du Projet climatique d'Al Gore

**L**e week-end dernier se tenait à Nashville, au Tennessee, le premier sommet nord-américain rassemblant les ambassadeurs formés par Al Gore pour sensibiliser leurs concitoyens à la crise climatique. Le message de Gore était simple: il faut agir maintenant pour protéger notre climat, relancer notre économie et créer les emplois de demain. Six mois après l'élection de Barack Obama, ce message est entendu partout aux États-Unis.

Une rencontre fortuite à l'aéroport me permet de réaliser l'ampleur de la transformation qui est en cours chez nos voisins. Un homme d'une soixantaine d'années, natif du Mississippi, un État parmi les plus conservateurs, et travaillant depuis plus de 30 ans dans l'industrie automobile me dit avec un lourd accent du Sud: «Notre industrie est en faillite. Nous avons été irresponsables pendant trop longtemps. On ne peut pas relancer notre économie avec les solutions du passé et continuer de donner tout cet argent aux compagnies pétrolières. Il nous faut changer de modèle.»

La leçon devrait nous faire réfléchir.

Le Québec n'a pas d'industrie automobile, mais le couple pétrole-automobile draine notre économie de sa richesse. En 2007, alors que le baril de pétrole atteignait 140 \$, le Québec a importé pour 15 milliards de pétrole, en grande partie pour alimenter un parc automobile qui compte aujourd'hui quatre millions de véhicules. Les Québécois ont importé 100 000 nouvelles autos

chaque année entre 2002 et 2007. Notre dépendance au pétrole et à l'automobile nous appauvrit collectivement de dizaines de milliards de dollars chaque année, et enrichit d'autres pays.

Résultat de cette dépendance, encouragée par des décennies d'étalement urbain et d'extension du réseau routier, le transport compte aujourd'hui pour 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), une part qui continue d'augmenter. L'automobile à elle seule représente la moitié de ce bilan. Or, les scientifiques des Nations unies nous indiquent que les émissions de GES doivent être réduites de 25 % d'ici 2025, et de 80 % d'ici 2050 pour éviter des changements climatiques dangereux et irréversibles. Pour le Québec, ceci requiert nécessairement un virage radical en matière de transport.

Que nous propose le ministère des Transports? Un nouvel échangeur proposant le même modèle de gestion des déplacements qui mène à une saturation chronique de notre réseau routier. Les coûts de la congestion routière dans la région de Montréal ont atteint 1,2 milliard en 2003, une hausse de 50 % en cinq ans. Le nouvel échangeur Turcot projette loin au XXI<sup>e</sup> siècle un modèle de déplacement hérité des années 1950, laissant au passage près de six millions de tonnes de GES dans l'atmosphère.

Turcot nous enferme dans un modèle qui nous appauvrit collectivement et qui rendra les réductions draconiennes de nos émissions de GES virtuellement inatteignables. Cet échangeur est un cul-de-sac alors que Montréal étouffe littéralement dans le trafic et le smog. C'est pourquoi il

faut dire non à ce projet. Le virage doit être pris maintenant.

Le Québec produit des trains, des autobus et de l'électricité. Le temps est venu de devenir des leaders dans le domaine des transports collectifs en lançant ici même des projets innovateurs. Au lieu de drainer notre économie de sa richesse, nous soutiendrons une nouvelle industrie d'exportation au moment même où la demande mondiale s'accroît de façon exponentielle.

En repensant Turcot, nous pouvons revitaliser un quartier qui a été sacrifié il y a 40 ans et qui porte encore cet échangeur comme une cicatrice géante.

Imaginons le Québec prospère, débarrassé de sa dépendance au pétrole et à l'automobile, exportant à travers le monde des systèmes de transport collectif électriques. Un virage majeur est en cours chez nos voisins du sud. Le Québec saurait-il tirer son épingle du jeu dans l'économie verte de demain?

Dans un discours de clôture, samedi dernier, Al Gore a souligné que les prochaines générations nous jugeront sur les décisions que nous aurons prises en ces années déterminantes pour l'avenir de notre planète. Les opposants à Turcot sont du bon côté de l'histoire. Ils portent courageusement une lutte qui mérite notre appui. Mettons Turcot au musée et réinventons nos transports.

## IDÉES



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Rapport annuel 2008

Préparer *Le Devoir* de demain

BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur du Devoir

**L**es médias en général, et les journaux en particulier, vivent les contrecoups de la montée en puissance d'Internet, difficultés que la présente crise économique vient exacerber.

Que seront les journaux dans 15 ou 20 ans? Disparaîtront-ils comme certains l'affirment? Personne ne peut prédire l'avenir. Ce qu'on peut croire, c'est qu'ils continueront de remplir leur mission en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information. Depuis déjà quelques années, *Le Devoir* se voit moins comme un journal que comme une entreprise produisant des contenus d'information diffusés sur plusieurs supports: un journal papier, un journal virtuel, un site Internet. Cette mutation se poursuivra en accéléré ces prochaines années. Elle appellera une transformation des modes de production de l'information et une adaptation des méthodes de travail des journalistes qui répondront à de nouvelles habitudes de consommation de l'information. Ce ne sera pas la première fois que *Le Devoir* sera confronté à un tel défi qui, n'en doutons pas, sera relevé.

## Un bilan positif

On aurait pu craindre que le bilan de l'année 2008 soit affecté par les premières manifestations de la crise financière et économique qui a fait sentir ses effets dès la fin du troisième trimestre. Il n'en fut heureusement rien. Le quatrième trimestre a été le meilleur réalisé depuis longtemps. Pour une cinquième année consécutive, l'année se conclut avec un bénéfice d'exploitation. Il est cette fois de 123 128 \$, que les amortissements ont toutefois transformé en une perte nette de 71 497 \$. Pour modestes qu'ils soient, ces résultats témoignent de la vitalité de l'entreprise dans le contexte présent.

Les revenus ont été de 16 933 157 \$, en hausse de 2 % par rapport à 2007. Notre structure de revenus nous distingue de la plupart des journaux, qui tirent de la publicité jusqu'à 80 % de leurs recettes, le reste venant essentiellement de la diffusion. Au *Devoir*, recettes de publicité et de diffusion sont à égalité de parts, ce qui a pour effet d'atténuer l'impact des baisses de revenus de pu-

blicité qui affectent tous les médias en cette période de ralentissement économique, sauf de rares exceptions, dont nous sommes. Tant nos revenus de diffusion que ceux de publicité ont en effet augmenté en 2008 par rapport à l'année précédente. Résultat, dans ce dernier cas, d'une réorganisation du service des ventes publicitaires où un accent tout particulier a été mis sur la relation avec nos clients-annonceurs, qui sont pour nous des partenaires importants.

## Croissance des dépenses

Les dépenses ont, pour leur part, connu une croissance plus rapide que nos revenus. Elle a été de 4 %. Cette augmentation s'explique pour une bonne part par les trois élections, canadienne, américaine et québécoise, qui ont eu lieu successivement à l'automne. Elles ont mobilisé les énergies de tout le personnel et entraîné des dépenses extraordinaires. Les coûts de couverture des campagnes électorales sont toujours élevés. Pour présenter une information la plus complète possible, nous avons aussi augmenté le nombre de pages consacrées à ces élections. Soulignons que nous avons également dû absorber au cours de cet exercice des augmentations de nos dépenses de mise en marché et du coût du papier, qui, dans ce dernier cas, ont été importantes.

L'amortissement des immobilisations s'est chiffré à 194 480 \$, comparativement à 119 176 \$ lors de l'exercice précédent. La hausse est attribuable principalement à des acquisitions de logiciels. Les frais d'intérêts se chiffrent à 145 \$.

Ces résultats sont, dans le contexte économique actuel, rassurants. Il faut souligner l'engagement des employés de tous les services pour réaliser un produit qui répond aux attentes des lecteurs. Le fait que notre diffusion ait été en hausse à compter du deuxième semestre est un indice que *Le Devoir* remplit bien sa mission qui est d'informer, de mettre en perspective les événements, de présenter des points de vue et de débattre avec nos lecteurs de l'avenir de notre société. La qualité de notre travail a été encore reconnue en 2008 par l'attribution de plusieurs prix de journalisme aux collègues. Jacques Nadeau a reçu le prix Antoine-Désilets, Christian Rioux le prix Judith-Jasmin catégorie opinion, Alec Castonguay le prix Media Ross Munro pour ses reportages en matière de défense, Kathleen Lévesque et Clairandree Cauchy, une citation de mérite du prix Michener.

## Préparer l'avenir

L'année 2008 a aussi été consacrée à préparer des changements devant être mis en œuvre au cours de 2009. Nous avons ainsi revu nos contrats de distribution et d'impression du journal, qui venaient à échéance le 31 décembre. Dans le premier cas, l'entente qui nous lie depuis plusieurs années aux Messageries Dynamiques a été renouvelée. Dans le deuxième cas, nous avons délaissé un partenaire de plusieurs années, Quebecor World Saint-Jean, pour nous tourner vers Quebecor Media, avec qui une entente a été conclue pour l'impression du journal à ses installations de Mirabel et de Québec.

Ce nouveau contrat revêt une importance particulière dans le contexte de changement que vit la presse quotidienne évoqué plus haut. Nous avons maintenant accès à une technologie d'impression parmi les plus avancées au monde qui permet le recours sans limites à la quadrichromie. L'impression à distance de l'édition destinée à la région métropolitaine de Québec et de l'est du Québec nous permet de boucler plus tardivement une première édition, qui est ainsi plus complète. Une importante lacune a ainsi été corrigée et les lecteurs des régions sont mieux servis. Tant sur le plan de la forme que sur celui du contenu, la qualité du journal s'en trouve grandement améliorée. Quoi qu'en pensent certains, le journal dans sa version papier sera là encore longtemps... à la condition qu'il demeure un produit attrayant. Nous avons fait là un pas important.

## Le Devoir sur le Web

En parallèle à la révision de ces contrats, nous avons amorcé des travaux pour accroître la présence du *Devoir* sur Internet. *Le Devoir* a été le premier quotidien québécois à se doter d'un site Internet, ce qui a permis de consolider la situation de notre entreprise grâce à une stratégie de contenus payants à laquelle nos lecteurs ont répondu positivement puisque nous comptons plus de 2500 abonnés à notre édition électronique. Il nous faut passer maintenant à une vitesse supérieure. Avec l'appui d'Egzakt, une entreprise de développement Internet de Trois-Rivières, la configuration du site *ledevoir.com* sera entièrement revue au cours de 2009 et son contenu, enrichi. Ces prochaines années, il nous faudra consacrer davantage de ressources au développement de cette plate-forme.

La perspective du centenaire du *Devoir* que nous célébrerons en 2010 est une occasion de préparer le journal de demain. Il ne faut pas sous-esti-

mer les défis qui attendent la presse écrite, mais nous avons la conviction, partagée par tous les artisans de ce journal, que nous saurons les relever. La singularité du *Devoir* est d'être un journal de qualité qui a choisi d'exceller dans un nombre déterminé de créneaux ou de niches. Dans un paysage médiatique où domine déjà l'information instantanée, sa personnalité le distinguera et en fera une référence pour qui est à la recherche de repères pour décoder les événements.

♦ ♦ ♦

La préparation de ce centième anniversaire est bien amorcée. Ce sera notamment l'occasion de célébrer cette relation particulière qui unit les lecteurs du *Devoir* à ses artisans. Un mot mis à la mode par les internautes est «communauté». En fait, lecteurs et artisans du *Devoir* forment depuis longtemps une vaste communauté. Elle repose sur les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et d'intégrité, qui de part et d'autre nous inspirent. Témoin de l'attachement qu'ont les lecteurs à leur journal, c'est un comité de bénévoles, réunis par Robert Pouliot et Francine Leroux-Bérubé, qui depuis déjà plusieurs mois élabore un programme d'activités qui se dérouleront tout au long de l'année. Le premier événement aura lieu comme il se doit le 10 janvier, jour de parution du premier numéro du *Devoir* en 1910.

Journal indépendant qui ne peut compter que sur ses propres moyens, *Le Devoir* a de nombreux amis qui lui apportent leur soutien de diverses façons. Ces dernières années, nous avons reçu des donations et des legs testamentaires qui nous ont permis de soutenir la diffusion du journal auprès des étudiants. Nous remercions toutes ces personnes de leur amitié. Parmi celles-là, soulignons le dévouement des membres de notre conseil d'administration, que préside Yves L. Duhaime. Disons-le, ils n'ont jamais attendu de jetons de présence pour participer à des comités de toutes sortes.

Il y a là une forme d'engagement remarquable qu'on retrouve aussi dans tout le personnel de la maison, tout particulièrement chez les cadres qui m'entourent et qu'on me permettra de saluer: le rédacteur en chef, Jean-Robert Sansfaçon, la directrice de l'information, Josée Boileau, la vice-présidente finances et administration, Catherine Laberge, la directrice du service de la publicité, Manon Béland, le directeur de la production, Christian Goulet, le contrôleur, Stéphane Roger, et l'adjointe à la direction, Claudette Béliveau.

## Le Conseil de presse ne doit pas disparaître

ROBERT MALTAIS

Ex-secrétaire général du Conseil de presse du Québec, éthicien et directeur du programme de journalisme de l'Université de Montréal

**J**e crains que nous assistions, au cours des prochains mois, à la disparition du Conseil de presse du Québec (CPQ), dans la quasi-indifférence générale.

Après quelque 40 ans d'existence, le rôle de conscience et de chien de garde de la presse que joue le CPQ ne fait plus l'unanimité au sein de ses membres. Certains groupes de presse qui contribuent à son financement annuel trouvent que le Conseil coûte trop cher et qu'il prend trop de place dans la sphère publique.

Un premier groupe a annoncé son retrait du CPQ, celui des radiodiffuseurs et télédiffuseurs privés. D'autres entreprises de presse songeraient à en faire autant. Une rencontre déterminante pour l'avenir du Conseil doit avoir lieu incessamment.

## Une rénovation souhaitée

Les critiques s'accumulent. Plusieurs membres du Conseil souhaitent limiter le rôle de l'organisme et préchent pour sa rénovation. On voudrait que le CPQ s'en tienne à un unique mandat consistant à traiter les plaintes du public et à rendre des décisions de nature déontologique. En revanche, certains de ses membres n'aiment guère que des tribunaux s'inspirent des milliers de décisions rendues par le Conseil en matière d'éthique journalistique.

Il me semble, au contraire, que nous devrions tous nous réjouir du fait que des jugements de cour s'appuient sur des balises déontologiques élaborées par des représentants de la profession journalistique elle-même, plutôt que de façon arbitraire par les tribunaux.

J'ai travaillé pour ma part huit ans au sein du Conseil de presse. Or, je peux en témoigner, sa présence, son action et ses prises de position publiques dérangent certains propriétaires de mé-

dias. Le CPQ, on le voudrait plus discret. Muet peut-être même!

## Un modèle salué

Il y a là à mon sens un véritable paradoxe. Saviez-vous que parmi les 400 à 500 conseils de presse qui existent dans le monde, celui du Québec est perçu comme un modèle du genre, dont on salue le fonctionnement et les activités, et dont on s'inspire en Europe, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest?

Comment se fait-il alors que le CPQ ne jouisse pas de la même reconnaissance pour son travail chez lui, au Québec, alors qu'il est cité et pris en exemple à l'étranger? Qu'on me comprenne bien. Je ne prétends aucunement que le Conseil de presse du Québec soit sans failles. L'organisme peut et doit s'améliorer et évoluer.

Mais un minimum d'honnêteté et de rigueur commande qu'on reconnaisse le rôle prépondérant qu'il joue en terre québécoise, depuis quatre décennies, en ce qui touche au droit du

public à une information de qualité. Par son action quotidienne, il a entre autres contribué à donner plus de crédibilité à une presse qui en a parfois bien besoin. Il permet aussi à la population québécoise de faire connaître ses commentaires, questionnements et doléances en matière d'information.

## Essentielle survie

Le Conseil de presse doit survivre, mais pas de n'importe quelle manière. Le moment est sans aucun doute venu pour qu'il acquière une autonomie de fonctionnement et une indépendance financière, le mettant à l'abri de toute influence extérieure.

C'est au gouvernement qu'il incombe d'assurer la pérennité de cet organisme essentiel en démocratie, en confirmant son statut par une loi et en assurant son financement, soit directement, soit par l'introduction d'une taxe applicable à l'ensemble des médias québécois, tant écrits, audiovisuels qu'en ligne.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Giroux (science), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (média), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Benuett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folio-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Etienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bhérec (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bosse, Manon Boillard, Marlene Côté, Richard Douangmal, Amélie Maltais, Claire Faquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zennais. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## ISOTOPES

SUITE DE LA PAGE 1

plus précisément à un endroit où la cuve du réacteur est rongée par la rouille. Les travaux visant à colmater cette fuite nécessiteront l'interruption du réacteur pour une période d'au moins un mois.

La fuite en question ne met pas en péril la santé des travailleurs et du public. Elle ne menace pas la sécurité nucléaire ou l'environnement, assure Énergie atomique Canada, la société d'État propriétaire du réacteur. Toutefois, elle aura des conséquences dramatiques sur les soins de santé prodigués aux Canadiens puisque le réacteur de Chalk River fournit 80 % des isotopes utilisés en imagerie médicale au Canada, le reste nous provenant d'Europe.

## Accessibilité des soins

«La pénurie d'isotopes devrait commencer à se faire sentir la semaine prochaine où l'approvisionnement en <sup>99m</sup>Tc diminuera de 60 à 70 %, ce qui réduira d'autant l'accessibilité à des soins en médecine nucléaire pour les patients québécois. Cette pénurie qui nous touchera engendrera aussi un problème mondial de disponibilité: le réacteur de Chalk River produit 60 % des isotopes utilisés en imagerie médicale à travers le monde», a précisé le D<sup>r</sup> François Lamoureux, président de l'Association des médecins spécialistes en médecine nucléaire du Québec.

«Le technétium est employé quotidiennement pour 70 à 80 % de nos interventions cliniques. Il sert exclusivement à des fins diagnostiques, pour détecter des cancers et des métastases, des embolies pulmonaires qui entraînent 15 % des décès chez les patients hospitalisés, des saignements, des fractures, des maladies cardiaques. Il sert à faire une évaluation cardiaque des patients d'un certain âge qui s'apprêtent à subir une intervention chirurgicale. Or, en raison de la pénurie, il nous faudra retarder ces investigations et remettre à plus tard certaines chirurgies.» Les listes d'attente s'allongeront bien sûr, et cela créera énormément d'anxiété chez les patients, prévient le spécialiste.

«Environ 50 % des examens que nous effectuons actuellement avec le <sup>99m</sup>Tc sont urgents, car ils concernent des personnes qui sont hospitalisées, qui sont aux soins intensifs ou à l'urgence et chez lesquelles on suspecte une complication», ajoute-t-il.

«Le Canada a perdu toute sa crédibilité comme fournisseur fiable, car il n'a pris aucune mesure alors que nous savons depuis déjà plusieurs années que le réacteur de Chalk River, qui est âgé d'une bonne cinquantaine d'années, est déshé et qu'il faudrait construire de nouvelles installations. Depuis la crise de 2007, le gouvernement fédéral n'a rien fait même si la communauté médicale l'avait sensibilisé au fait que les patients souffriraient d'une nouvelle panne du réacteur. [...] Ce réacteur est en fin de vie. On ne comprend pas l'immobilisme du gouvernement fédéral. On dirait qu'il ne comprend pas la gravité de la situation. Attend-il qu'il ait des tragédies?» a lancé le D<sup>r</sup> Lamoureux, qui critique aussi le fait que le gouvernement fédéral a dépensé plus de 700 millions de dollars pour la mise au point de deux nouveaux réacteurs, Maple I et Maple II, qui ne sont toujours pas fonctionnels. «C'est un scandale», s'insurge-t-il.

Le D<sup>r</sup> Jean-Luc Urbain, président de l'Association canadienne de médecine nucléaire, est tout aussi déchainé. «C'est une catastrophe pour les patients, pour le système de santé en général et pour la profession. [...] En raison de la fermeture, 80 % de nos patients verront leur diagnostic reprogrammé, annulé ou carrément abandonné. L'impact est inimaginable», a-t-il déclaré au quotidien *The Globe and Mail*.

Le président de la Society of Nuclear Medicine aux États-Unis, le D<sup>r</sup> Robert Atcher, a affirmé au *Globe and Mail* que la décence lui interdisait de répéter ce qu'il pensait de cette nouvelle crise. Selon ce professeur en radiopharmacie à l'Université du Nouveau-Mexique, «il n'existe aucune source d'isotopes alternative vers laquelle on pourrait se tourner dans l'immédiat».

Alors qu'elle s'adressait hier à l'Economic Club of Canada à Edmonton, la ministre des Ressources naturelles, Lisa Raitt, a affirmé avoir discuté avec «des représentants gouvernementaux et de l'industrie d'autres pays producteurs d'isotopes qui seront en mesure de combler le ralentissement de la production d'isotopes à Chalk River pendant l'interruption prolongée». Toutefois, l'aide extérieure sera vraisemblablement parcimonieuse, car sur les quatre autres réacteurs dans le monde qui produisent le technétium, seul celui des Pays-Bas sera fonctionnel la semaine prochaine.

Le Devoir

## La petite Victoria Stafford a été assassinée

La police de Woodstock confirme l'arrestation de deux personnes

Woodstock, Ontario — Les autorités policières de Woodstock, en Ontario, ont confirmé hier l'arrestation de deux personnes, un homme et une femme, relativement au meurtre de Victoria Stafford, cette jeune élève de troisième année qui avait été portée disparue le 8 avril à la sortie de son école et dont le corps n'a toujours pas été retrouvé.

Michael Thomas Rafferty, âgé de 28 ans, est accusé de meurtre prémédité et d'enlèvement d'une personne âgée de moins de 16 ans. Terri-Lynne McClintic, âgée de 18 ans, fera face à des accusa-

tions de complicité après les faits et d'enlèvement d'une personne âgée de moins de 16 ans. McClintic est soupçonnée d'avoir aidé le suspect à quitter la région. Arrêtés tard mardi, les deux suspects, originaires de Woodstock, ont comparu une première fois hier matin. Ils seront détenus jusqu'à leur prochain passage en cour, le 28 mai.

En point de presse, hier après-midi, le chef de police de Woodstock, Ron Fraser, et l'enquêteur William Renton, de la Police provinciale de l'Ontario, n'ont livré que peu de détails sur l'affaire. Toute-

fois, des documents judiciaires laissent croire que le meurtre a été commis le jour même ou quelques jours après que Victoria eut été portée disparue, il y a six semaines. L'enquêteur Renton a laissé entendre qu'il n'y aurait pas d'autres arrestations relativement à cette affaire. Il a également affirmé qu'il pourrait y avoir un lien entre McClintic et la mère de Tori, Tara McDonald, mais il n'a pas voulu préciser comment les deux femmes se connaissaient.

La Presse canadienne



Le député Maxime Bernier (à l'arrière, au centre) a été le plus chaleureusement applaudi.

## HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

au Québec». M. Harper y a d'ailleurs fait référence. «Je vois dans la salle des militants de l'ADQ et du PLQ, mais avant tout, je vois de vrais conservateurs du Canada», a-t-il dit.

L'allocation de Stephen Harper ne réservant aucune surprise, l'événement s'est plutôt transformé en démonstration de force de la machine conservatrice, et particulièrement du trio d'organiseurs. Léo Housak (sénateur), Claude Carignan (maire de Saint-Eustache) et Claude Durand (directrice des opérations politiques du PC au Québec) sont parvenus à rassembler la plus grosse foule depuis que Stephen Harper est devenu chef de l'Alliance canadienne, en 2002. Plus de 2300 billets à 150 \$ ont trouvé preneurs, et environ 2000 personnes sont venues entendre Stephen Harper.

Ce dernier n'a toutefois pas réussi à galvaniser la foule, livrant un discours aux accents économiques presque identique à celui qu'il livre ailleurs au pays — les attaques envers le Bloc québécois en plus.

Les militants ont d'ailleurs écouté leur chef d'une oreille, réservant l'autre à leur conversation avec le voisin. Le bruit de fond des militants qui parlaient pendant le discours de Stephen Harper était si fort que plusieurs organisateurs ont dû se promener dans la foule pour lui demander d'écouter plus attentivement le chef.

M. Harper a promis à ses militants de toujours réserver une place «équitable» à la province au sein de son gouvernement. Le Parti conservateur sera à l'écoute du Québec, a-t-il dit. «Je vous assure que vous pouvez compter sur moi pour déployer tous les efforts nécessaires pour que notre parti soit toujours l'instrument par lequel les Québécois pourront affirmer massivement leur fierté dans le passé et leur confiance en l'avenir.»

Si quelques flèches ont bien été réservées au Bloc québécois et à Gilles Duceppe — «qui ont

noté contre toutes les mesures de relance économique proposées par notre gouvernement», a-t-il dit — la plupart des attaques ont été dirigées contre Michael Ignatieff. «Il est le chef libéral le plus centralisateur de l'histoire du pays», a soutenu Stephen Harper. En parlant de la récession, il a ajouté: «Quand les temps sont difficiles, la population ne fait pas confiance aux libéraux. Elle fait confiance aux conservateurs.»

Puis, le premier ministre a lancé cet avertissement: «Nous sommes en pleine récession. C'est le temps de gouverner, pas d'aller en élections. Mais si les partis d'opposition nous y forcent, nous serons prêts!» a-t-il dit à la fin de son discours.

## Des militants optimistes et d'autres inquiets

Ce rassemblement à d'ailleurs semblé donner une bonne dose d'optimisme à certains militants rencontrés par *Le Devoir*. «On est en pleine récession, alors c'est difficile de faire de la politique quand on est au gouvernement. Mais je pense que c'est seulement un creux de vague. Il n'y aura pas d'élection avant un an à mon avis, alors on a du temps devant nous», a soutenu un militant de Montréal qui a préféré ne pas s'identifier.

Un autre faisait remarquer que l'été précédent, les élections de 2005-06 qui ont porté Stephen Harper au pouvoir, les conservateurs récoltaient moins de 10 % des intentions de vote au Québec. «On a finalement fait élire 10 députés. Six mois, c'est long en politique», avance Richard, un militant de la Rive-Sud de Montréal.

Mais d'autres cachaient mal leur scepticisme. «Les carottes sont cuites pour nous au Québec, à moins que Harper fasse un autre gros coup comme la reconnaissance de la nation. Sans une autre réalisation concrète, on n'a pas de chance aux prochaines élections», a affirmé un homme d'affaires de Montréal qui préfère lui aussi garder l'anonymat.

Le Devoir

## CANNES

SUITE DE LA PAGE 1

Réalisé surtout en Allemagne, dans les mythiques studios de Babelsberg, abordant la Seconde Guerre mondiale, on applaudit un bon Tarantino. Avec son punch, ses scènes d'action explosives, mais un scénario émouvant, fort, rempli de substance, sans trop d'esbroufe, sur une mise en scène fluide. Quelque chose de classique: un drame où l'humour garde ses droits, servi par une distribution de premier ordre. Moins kitsch, moins pop, moins obsédé d'hémoglobine gratuite... Tarantino, qui aime le cinéma de genre, voulait tâter du film de guerre, avec sous catégorie «commando en mission». «C'est un film important pour moi, et libérateur.»

Ironie du sort: Isabelle Huppert, présidente du jury cannois, devait jouer dans cette production. Les rumeurs veulent qu'elle en ait été chassée, faute de connaître ses textes. L'inquiétante rousse ira-t-elle se venger au palmarès? La question a parcouru comme une onde les ruelles et la Croisette. Mais Tarantino en a balayé l'éventualité du revers de la main. «Nos calendriers ne coïncident pas: un point, c'est tout. Comment pourrait-elle en vouloir à moi, son plus grand fan? Nous nous retrouverons sur un autre tournage, etc.» Il avait très envie de passer à une autre question...

Quand Tarantino avait gagné en 1994 la Palme d'or avec *Pulp Fiction*, ses yeux étaient ceux d'un enfant transporté au pays des fées. Depuis, il a porté ici tous les chapeaux. Visage désormais fétiche au menton en galoche et à la cinéphilie arborée; bavard, exalté, moins adolescent attardé qu'hier. «Cannes, c'est l'Olympe, les Jeux olympiques, le Nirvana du cinéma», répète-t-il quand même, ravi.

## Le pouvoir du cinéma

Ce film choral débarré en France au cours des premières années de l'Occupation. Une jeune fille survit au massacre de sa famille par un terrible colonel nazi (Christoph Waltz, époustoufflant) avant d'acquiescer à Paris une salle de cinéma art déco, bien photogénique. En contrepoint, un commando antinazi dirigé par le lieutenant Raine (Brad Pitt) prépare une riposte sanglante. Celle-ci, après maintes péripéties, se déroulera dans la salle de cinéma de la belle, où les dirigeants allemands assistent à une première de film. «Le pouvoir du cinéma et terrasse le 3<sup>e</sup> Reich», résume-t-il. Et l'histoire officielle se réinvente...

«Ce qu'il faut y comprendre, précise Tarantino, c'est qu'un personnage fictif change la face du monde. On part du principe: «Et si les choses s'étaient passées de cette façon?», et on demeure plausible, quant au reste.»

Deux scènes clés — un massacre, une explosion — rappelleront à tous que le cinéaste de *Kill Bill* n'a pas perdu la main et qu'il demeure l'empereur des chorégraphes sanglants.

*Inglorious Basterds* est tourné en plusieurs langues: allemand, français, anglais, italien. Brad Pitt y côtoie Diane Kruger (en actrice résistante) Daniel Brühl en héros de guerre allemand, Christoph Waltz, remarquable en colonel nazi cruel et polyglotte. Ajoutez Mélanie Laurent en juive cinéphile vengeresse, Michael Fassbender, Eli Roth, Mike Myers, Julie Dreyfus, etc.

A voir un florilège de ces acteurs rigoler devant la presse, on comprend que le plateau fut animé.

Cette tour de Babel impressionne Brad Pitt, surtout habitué aux critères d'Hollywood, où l'anglais règne encore souvent en maître, quel que soit le pays où se déroule l'action: «Ça me plaît, le respect de la langue. Chaque personnage est interprété par un acteur de sa nationalité. Et les interprètes allemands n'ont pas souvent l'occasion, comme nous, de participer à de grandes productions internationales.»

Pour tout dire, le projet avait failli mourir dans l'œuf. «Sans Christoph Waltz, il n'y aurait pas eu de film», explique Tarantino. Il voulait un acteur capable de s'exprimer en quatre langues. «On a trouvé le financement le lundi, et il fallait tout boucler le vendredi. Sans l'acteur parfait, je publierais le scénario et je laisserais tomber le tournage. Mais Christoph est arrivé...»

Il est d'ailleurs le clou du film, bien davantage que Brad Pitt. Revanche des cinématographies moins dominantes.

Ne demandez pas pourquoi «basterds» s'écrit «basterds» dans son titre de film, Tarantino refuse de répondre, appelle la poésie et le mystère à sa rescousse. «Et s'il fallait toujours tout expliquer...»

Le Devoir

## ARCHIPEL

SUITE DE LA PAGE 1

«Les habitants pourraient garder la double nationalité française et canadienne et ils pourraient également rejoindre directement la province du Québec, ce qui garantirait en permanence la francophonie du territoire», estime l'érudite chroniqueur qui cite l'exemple de Terre-Neuve.

## Un précédent

«Il y a un précédent. En 1948, la Grande-Bretagne donna le choix à Terre-Neuve, qui est beaucoup plus grande et beaucoup plus importante que Saint-Pierre-et-Miquelon, mais qui avait la même nature, de rejoindre le Canada, les États-Unis ou

de rester un territoire associé à Londres.» L'historien se trompe cependant en affirmant que les Terre-Neuviens «notèrent massivement» pour devenir la «neuvième province du Canada». Il fallut en effet deux référendums, dont le second arraché à 52 %, pour que naisse non pas la «neuvième», mais la dixième province canadienne.

«Ce serait évidemment un geste compliqué, admet le spécialiste, mais moderne et qui correspondrait sans doute aux intérêts bien compris des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon, de la France et du Canada.»

Alexandre Adler oublie de mentionner que l'archipel est néanmoins une des seules chances de la France de posséder un jour des réserves d'hydro-

carbures. C'est pourquoi Paris vient de déposer à l'ONU une lettre revendiquant l'extension du plateau continental des îles au-delà des 200 miles marins de la frontière maritime fixée en 1992.

Adler croit de plus que cette initiative adresserait un message fort à tous ces «confettis de l'empire» qui, dit-il, «s'agitent au nom d'une indépendance mal venue». Mais il n'a guère d'espoir que sa suggestion soit retenue. «Est-ce que nous aurons ce courage d'envisager au moins cette solution? Il semble bien que non. La France garde avec la décolonisation un rapport névrotique qui n'est pas près de voir se tourner la page.»

Correspondant du Devoir à Paris

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Bault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.